

# Agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant



Offre n° 0053221000823530

Publiée le 31/03/2023

## Synthèse de l'offre

**Employeur :** COMMUNE DE MONTSURS

151, rue de Saint Cénére  
53150 MONTSURS

**Lieu de travail :** MONTSURS

**Poste à pourvoir le :** Dès que possible

**Date limite de candidature :** 14/04/2023

**Type d'emploi :** Emploi temporaire

**Durée de la mission :** 3 mois

**Nombre de postes :** 1

## Détails de l'offre

**Famille de métiers :** Education, animation et jeunesse > Accompagnement éducatif

**Grade(s) recherché(s) :** Adjoint d'animation

**Métier(s) :** [Agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant](#)

**Ouvert aux contractuels :** Oui ([Art. L332-23 disposition 1 du code général de la fonction publique](#))

Seul un contractuel peut être recruté sur ce poste car il s'agit d'un accroissement temporaire d'activité. Le contrat proposé ne peut excéder un an, renouvelable dans la limite d'une durée totale de 18 mois consécutifs.

**Temps de travail :** Temps non complet, 4h45 hebdomadaire

**Descriptif de l'emploi :**

L'accompagnement d'un enfant en situation de handicap incombant aux communes sur le temps de la pause méridienne, la commune de Montsûrs recherche, un agent pour intervenir sur le temps du midi, et occasionnellement sur le temps périscolaire.

**Missions / conditions d'exercice :**

Vous serez chargé (e) d'accueillir et d'assurer les conditions de vie et de confort de l'enfant en situation de handicap sur le temps de déjeuner au restaurant scolaire et de surveillance sur la cour de l'école après le déjeuner.

Vous pourrez occasionnellement accueillir l'enfant en situation de handicap sur le temps périscolaire où vous serez amené (e) à lui proposer des activités avec des moyens adaptés.

**Profils recherchés :**

Formation AESH obligatoire ou équivalence

Expérience dans le domaine du handicap est fortement recommandé

BAFA

## Contact

**Informations complémentaires :**

lettre de motivation et CV à transmettre en Mairie de Montsûrs.

## Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique.

À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.